

# Redressement général du revenu

Le revenu agricole augmente dans quasiment toutes les orientations et régions. La situation de la viticulture demeure difficile malgré une amélioration pour les vins d'appellation.

En 2006, le revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié de la branche agriculture augmente hors inflation de 16 %. En France métropolitaine, pour les exploitations professionnelles dans leur ensemble, la hausse est de 17 %. Cette hausse concerne toutes les régions à l'exception de l'Alsace, victime d'une conjoncture viticole peu favorable. L'année 2006 se caractérise par une hausse des

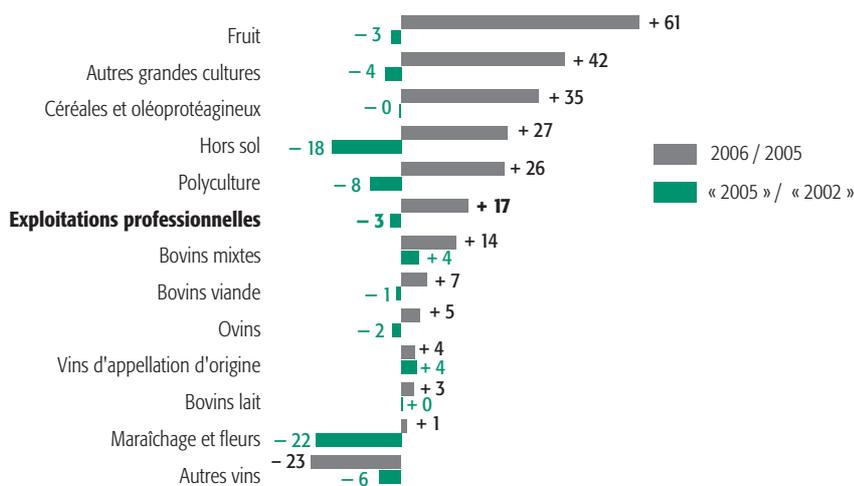
prix quasi générale. La sécheresse de l'été 2006 y contribue en diminuant les récoltes céréalières, ce qui provoque une envolée des cours. Les prix des fruits et du bétail sont de même bien orientés, alors que l'influenza aviaire n'a au total que peu d'impact sur les cours des volailles. Avec de petites vendanges, les prix des vins s'améliorent, mais les stocks pèsent encore sur le marché.

#### Cours céréaliers en hausse

Le revenu net d'entreprise agricole s'accroît de 35 % pour les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux, et de 42 % pour les autres grandes cultures. Les surfaces cultivées diminuent et les récoltes sont affectées par la sécheresse de juin et juillet. Les moindres disponibilités mondiales provoquent des tensions sur les marchés. Les prix augmentent en moyenne de 22 % pour les céréales et de 13 % pour les oléagineux. Substituts possibles des céréales, les protéagineux deviennent plus attractifs pour l'alimentation animale et leurs cours augmentent. Autre élément favorable : les coûts de production sont modérés. Le revenu des régions à prédominance de grandes cultures affiche donc une nette hausse : + 23 % dans la région Centre et

#### Seul le revenu des producteurs de vins courants diminue en 2006

Évolution hors inflation du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié (en %)



« 2002 » et « 2005 » : moyennes triennales centrées sur 2002 et 2005.

Source : Agreste - Comptes nationaux par catégorie d'exploitations

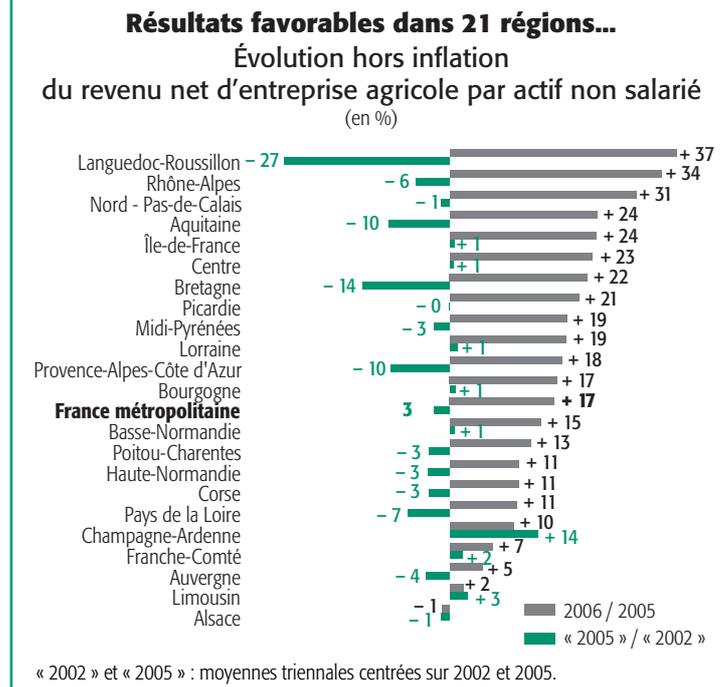
➤ + 24 % en Île-de-France. Bénéficiant en outre de l'envolée des prix de la pomme de terre, il croît de 31 % en Nord - Pas-de-Calais.

## Bonne année en arboriculture fruitière

Avec le temps estival de juillet 2006, le prix moyen des fruits augmente de 22 % tandis que les coûts de production varient peu. Malgré un recul des volumes, le revenu des zones fruitières augmente fortement : + 57 % dans la Drôme, + 40 % en Ardèche. La hausse de revenu des maraîchers et horticulteurs est plus faible : + 1 % en moyenne nationale. Le volume de la production se replie de 2 % avec des prix dans l'ensemble plus élevés qu'en 2005. Le coût des produits pétroliers pèse sur les consommations intermédiaires, en hausse de 6 % en valeur. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, principale région de production, le revenu progresse de 18 %. Sur longue période, le revenu des maraîchers reste toutefois mal orienté : il recule fortement par rapport à 2002.

## Hausse du revenu des éleveurs

Le revenu net d'entreprise agricole augmente de 7 % chez



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

les producteurs de viande bovine et de 3 % en élevage bovin laitier. La progression des

## L'aide directe laitière est revalorisée en 2006

cours, + 13 % pour les veaux et + 5 % pour les gros bovins, contrebalance le tassement

des volumes. Les effets de la sécheresse sont moindres qu'en 2005. Les achats d'aliments composés s'accroissent en volume mais leurs prix restent stables. Le contexte est différent pour les éleveurs laitiers. Avec la réduction du cheptel, la collecte recule tandis que les prix du lait continuent à se replier. Mais les éleveurs bénéficient en 2006 de la revalorisation de l'aide directe laitière, ➤

## Pour en savoir plus...

■ « Les comptes provisoires de l'agriculture française pour 2006 », *Insee Première*, n° 1146, juillet 2007

■ « Les aides agricoles s'émanent de la production », *Agreste-Primeur*, n° 197, juillet 2007

■ Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture du 10 juillet 2007 en ligne sur le site Internet du Scea : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Méthodologie

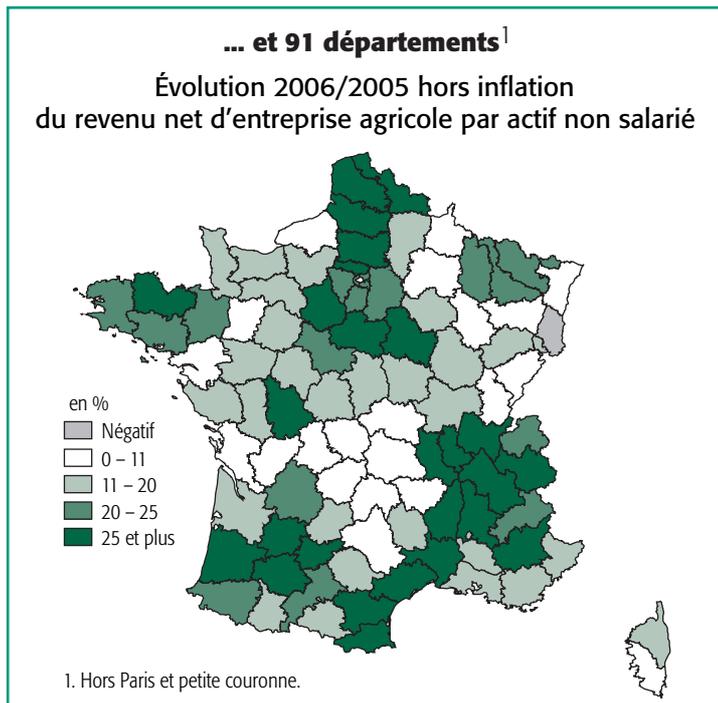
■ Les comptes par catégorie d'exploitations détaillent les résultats annuels suivant les principales orientations de production. Ils sont établis par le Scea grâce à une répartition du compte national de la branche agricole. Ils ont pour objectif de mesurer l'impact de la conjoncture sur la formation du résultat d'exploitation dégagé par l'activité de production agricole de l'ensemble de l'année. Comme le compte national, ils sont établis dans l'optique de la production.

■ Les comptes par catégorie d'exploitations sont établis sur le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles. Au contraire du compte national, ils ne couvrent pas les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) ni les départements d'outre-mer. Ils utilisent cependant le

cadre comptable et les indicateurs de revenu du compte national.

■ Les comptes régionaux sont établis sur le même champ et dans le même cadre que le compte national. Établis par les services régionaux de statistique agricole et coordonnés par le Scea, ils décrivent la formation et l'évolution des revenus régionaux. L'indicateur de revenu est le **revenu net d'entreprise agricole par actif hors inflation**. Il s'agit du résultat final de l'activité de production de l'année après déduction de toutes les charges.

■ Les résultats commentés dans ce document ont fait l'objet d'une présentation à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation le 10 juillet 2007.



Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture

➤ qui est désormais totalement découplée. Le revenu des producteurs hors sol progresse en moyenne de 27 %. Les éleveurs de porcs bénéficient de cours qui continuent à se raffermir et d'une petite croissance des tonnages. Les conséquences de la crise aviaire sont par contre encore sensibles. La production de volailles recule en valeur de 4 %, mais celle des œufs progresse grâce aux prix bien orientés. En hausse de 22 %, le revenu breton profite de la bonne tenue des prix des porcins et des bovins. Celui des régions purement laitières augmente moins : + 15 % en Basse-Normandie et + 7 % en Franche-Comté. La progression est faible dans les zones d'élevage extensif : + 2 % en Limousin et + 5 % en Auvergne. En Pays de la Loire où élevages bovins et avicoles cohabitent, le revenu augmente de 11 %. En tendance sur les cinq dernières années, le revenu des régions d'élevage hors sol reste orienté à la baisse. Il se stabilise dans les régions d'élevage bovin.

### Une année moins difficile pour les prix des vins

Le revenu progresse de 4 % en

### Les prix des vins d'appellation se redressent

viticulture d'appellation et baisse de 23 % en autre viticulture. Les vignobles souffrent de la sécheresse de mai à juillet. Les pluies dégradent ensuite l'état des raisins. Le volume des vendanges

diminue par rapport à 2005, mais les stocks s'étaient alourdis après l'abondante récolte de 2004-2005. Les prix des vins d'appellation se redressent, notamment en Bourgogne et en Aquitaine, grâce à la bonne tenue des exportations. Ils bénéficient aussi des distillations de crise. Le revenu augmente dans toutes les régions productrices sauf en Alsace, où le volume des vendanges et le prix reculent. Ailleurs, le revenu agricole profite aussi des bons résultats des arboriculteurs fruitiers. Il progresse ainsi de 24 % en Aquitaine. En autre viticulture, les baisses des revenus et des prix sont moins prononcées qu'en 2005. Le revenu de ces régions viticoles progresse toutefois grâce à la bonne conjoncture fruitière. Il augmente de 37 % en Languedoc-Roussillon, partant il est vrai d'un bas niveau en 2005. En baisse tendancielle sur la période 1998-2002, le revenu des entreprises de viticulture d'appellation se stabilise à un bas niveau. Il demeure orienté à la baisse pour les autres exploitations de viticulture : - 6 % en moyenne nationale annuelle depuis 2002.

**Eliane Le Rey, Gilbert Terroux, Jean Sparhubert**

*Scees - Bureau Comptes et revenus*

### La réforme des comptes régionaux de l'agriculture

■ Depuis 2006, le Scees n'établit plus de comptes départementaux complets de l'agriculture. Seule une évaluation de la production est effectuée à ce niveau géographique. Les comptes par zone géographique ne sont donc plus établis dans leur séquence complète que par région. Ils sont calculés directement à ce niveau et ne résultent plus comme auparavant de la sommation des comptes départementaux.

■ Afin de retracer les disparités au sein des régions, le Scees a mis au point un indicateur d'évolution du revenu départemental. Il s'appuie sur les résultats du Réseau d'information comptable agricole (Rica) par région et catégorie d'exploitations, pondérés par la structure de production propre à chaque département. Ces indicateurs d'évolution du revenu sont cohérents avec l'évolution du revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié des comptes régionaux.

## Évolution hors inflation du revenu net d'entreprise agricole par actif

(en %)

Régions et départements	2006 / 2005	« 2005 » / « 2002 »	« 2005 » / « 1991 »	Régions et départements	2006 / 2005	« 2005 » / « 2002 »	« 2005 » / « 1991 »
Seine-et-Marne	+ 23	+ 1,4	0,0	Charente	+ 5	- 1,8	- 1,2
Yvelines	+ 24	+ 1,2	+ 0,3	Charente-Maritime	+ 9	- 2,6	- 1,4
Essonne	+ 25	+ 0,4	0,0	Deux-Sèvres	+ 19	- 3,9	+ 1,8
Val-d'Oise	+ 26	+ 1,8	+ 0,4	Vienne	+ 26	- 6,0	+ 1,4
<b>ÎLE-DE-FRANCE</b>	<b>+ 24</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>0,0</b>	<b>POITOU-CHARENTES</b>	<b>+ 13</b>	<b>- 3,4</b>	<b>- 0,2</b>
Ardennes	+ 7	+ 0,2	- 1,0	Dordogne	+ 24	- 9,3	+ 0,5
Aube	+ 12	+ 14,3	+ 2,5	Gironde	+ 12	- 11,9	- 5,2
Marne	+ 8	+ 15,1	+ 1,7	Landes	+ 37	- 7,3	+ 1,7
Haute-Marne	+ 6	+ 2,4	- 0,1	Lot-et-Garonne	+ 33	- 10,8	+ 0,6
<b>CHAMPAGNE-ARDENNE</b>	<b>+ 10</b>	<b>+ 14,3</b>	<b>+ 1,9</b>	Pyrénées-Atlantiques	+ 23	- 7,9	+ 0,7
Aisne	+ 16	+ 1,1	+ 2,3	<b>AQUITAINE</b>	<b>+ 24</b>	<b>- 9,9</b>	<b>- 1,3</b>
Oise	+ 26	- 0,8	+ 2,8	Ariège	+ 15	- 1,9	+ 3,2
Somme	+ 25	- 1,2	+ 2,1	Aveyron	+ 11	- 1,9	+ 1,8
<b>PICARDIE</b>	<b>+ 21</b>	<b>- 0,1</b>	<b>+ 2,4</b>	Haute-Garonne	+ 24	- 1,4	+ 3,8
Eure	+ 14	- 6,3	+ 2,1	Gers	+ 31	- 2,5	+ 3,1
Seine-Maritime	+ 10	- 1,8	+ 3,3	Lot	+ 17	- 2,5	+ 2,5
<b>HAUTE-NORMANDIE</b>	<b>+ 11</b>	<b>- 3,5</b>	<b>+ 2,8</b>	Hautes-Pyrénées	+ 17	- 1,2	+ 3,1
Cher	+ 18	+ 1,8	+ 2,9	Tarn	+ 19	- 2,3	+ 2,4
Eure-et-Loir	+ 34	+ 0,1	+ 1,9	Tarn-et-Garonne	+ 32	- 7,4	+ 2,5
Indre	+ 20	+ 3,0	+ 3,7	<b>MIDI-PYRÉNÉES</b>	<b>+ 19</b>	<b>- 2,6</b>	<b>+ 2,7</b>
Indre-et-Loire	+ 19	+ 0,1	+ 2,0	Corrèze	+ 3	+ 3,7	+ 5,6
Loir-et-Cher	+ 24	+ 0,2	+ 2,1	Creuse	+ 2	+ 4,3	+ 5,8
Loiret	+ 33	- 1,7	+ 2,1	Haute-Vienne	+ 2	+ 0,7	+ 5,4
<b>CENTRE</b>	<b>+ 23</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 2,4</b>	<b>LIMOUSIN</b>	<b>+ 2</b>	<b>+ 2,9</b>	<b>+ 5,6</b>
Calvados	+ 18	- 1,1	+ 1,1	Ain	+ 39	- 3,8	+ 0,7
Manche	+ 12	+ 2,9	- 0,1	Ardèche	+ 40	- 8,1	- 0,4
Orne	+ 17	- 0,3	+ 0,7	Drôme	+ 57	- 12,0	- 0,8
<b>BASSE-NORMANDIE</b>	<b>+ 15</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 0,4</b>	Isère	+ 40	- 4,4	+ 0,7
Côte-d'Or	+ 19	- 1,9	+ 3,6	Loire	+ 29	- 2,5	+ 1,2
Nièvre	+ 16	+ 4,6	+ 5,3	Rhône	+ 29	- 7,0	- 0,8
Saône-et-Loire	+ 13	+ 1,0	+ 4,8	Savoie	+ 25	- 2,5	+ 0,6
Yonne	+ 25	+ 1,8	+ 3,6	Haute-Savoie	+ 24	- 3,1	+ 0,7
<b>BOURGOGNE</b>	<b>+ 17</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 4,3</b>	<b>RHÔNE-ALPES</b>	<b>+ 34</b>	<b>- 5,5</b>	<b>+ 0,3</b>
Nord	+ 31	- 0,6	+ 4,6	Allier	+ 7	- 1,6	+ 3,1
Pas-de-Calais	+ 30	- 2,2	+ 4,7	Cantal	+ 4	- 5,2	+ 2,8
<b>NORD - PAS-DE-CALAIS</b>	<b>+ 31</b>	<b>- 1,4</b>	<b>+ 4,7</b>	Haute-Loire	+ 4	- 3,8	+ 2,4
Meurthe-et-Moselle	+ 21	+ 2,0	+ 3,1	Puy-de-Dôme	+ 8	- 4,0	+ 2,2
Meuse	+ 22	+ 2,5	+ 2,9	<b>AUVERGNE</b>	<b>+ 5</b>	<b>- 3,8</b>	<b>+ 2,6</b>
Moselle	+ 21	+ 2,0	+ 3,1	Aude	+ 53	- 30,4	- 5,2
Vosges	+ 11	- 2,4	+ 2,6	Gard	+ 48	- 34,1	- 6,8
<b>LORRAINÉ</b>	<b>+ 19</b>	<b>+ 1,2</b>	<b>+ 3,0</b>	Hérault	+ 150	- 35,4	- 7,4
Bas-Rhin	+ 3	- 0,6	+ 3,3	Lozère	+ 20	- 0,2	+ 4,1
Haut-Rhin	- 6	- 2,2	+ 1,9	Pyrénées-Orientales	+ 40	- 26,7	- 4,1
<b>ALSACE</b>	<b>- 1</b>	<b>- 1,4</b>	<b>+ 2,7</b>	<b>LANGUEDOC-ROUSSILLON</b>	<b>+ 37</b>	<b>- 26,8</b>	<b>- 4,4</b>
Doubs	+ 5	+ 1,2	+ 2,6	Alpes-de-Haute-Provence	+ 35	- 6,5	+ 1,5
Jura	+ 5	+ 3,7	+ 3,8	Hautes-Alpes	+ 22	- 5,0	+ 1,3
Haute-Saône	+ 13	+ 1,6	+ 2,9	Alpes-Maritimes	+ 14	- 1,8	+ 1,6
Territoire de Belfort	+ 14	+ 1,4	+ 2,9	Bouches-du-Rhône	+ 19	- 9,7	+ 0,5
<b>FRANCHE-COMTÉ</b>	<b>+ 7</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 3,0</b>	Var	+ 13	- 8,9	+ 1,8
Loire-Atlantique	+ 7	- 7,9	- 0,6	Vaucluse	+ 17	- 12,8	+ 0,5
Maine-et-Loire	+ 12	- 7,5	- 0,6	<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	<b>+ 18</b>	<b>- 9,6</b>	<b>+ 0,9</b>
Mayenne	+ 9	- 6,5	- 0,1	Corse-du-Sud	+ 4	- 3,1	- 3,1
Sarthe	+ 15	- 6,9	+ 0,3	Haute-Corse	+ 15	- 3,6	- 0,7
Vendée	+ 14	- 5,3	+ 0,7	<b>CORSE</b>	<b>+ 11</b>	<b>- 3,4</b>	<b>- 1,7</b>
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	<b>+ 11</b>	<b>- 6,9</b>	<b>- 0,1</b>	<b>FRANCE MÉTROPOLITAINE</b>	<b>+ 17</b>	<b>- 2,6</b>	<b>+ 1,3</b>
Côtes-d'Armor	+ 25	- 14,1	- 3,4	Guadeloupe	- 15	- 4,7	+ 4,4
Finistère	+ 24	- 15,1	- 2,6	Martinique	- 35	- 16,8	+ 2,7
Ille-et-Vilaine	+ 20	- 13,3	- 1,1	Guyane	- 3	+ 2,5	- 1,0
Morbihan	+ 22	- 14,2	- 2,8	Réunion	+ 3	+ 2,8	+ 1,4
<b>BRETAGNE</b>	<b>+ 22</b>	<b>- 14,2</b>	<b>- 2,6</b>	<b>DOM</b>	<b>- 8</b>	<b>- 3,6</b>	<b>+ 2,2</b>
				<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>+ 16</b>	<b>- 2,7</b>	<b>+ 1,3</b>

« 1991 », « 2002 » et « 2005 » : moyennes triennales centrées sur les années 1991, 2002 et 2005.

Source : Agreste – Comptes régionaux de l'agriculture



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

## Agreste : la statistique agricole

Secrétariat général. SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85 – Fax : 01 49 55 85 03

Directrice de la publication : Virginie Madelin ■ Rédacteur en chef : Laurent Bisault ■ Conception : Yann Le Chevalier

■ Composition : Scees ■ Impression : Scees Toulouse ■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 0246-1803 ■ Prix : 2,50 €

■ © Agreste 2007